

FEUILLETON DU 'MONDE ILLUSTRÉ'

Montréal, 5 novembre 1887

JEAN-JEUDI

TROISIÈME PARTIE—(Suite)

la justice, non, car il sait bien que nous parlerions, mais nous avons été ses complices, nous sommes pour lui une gêne et un danger permanent... il nous regarde comme des ennemis, et quand il s'agit de supprimer un ennemi il n'hésite pas.

—Supposez-vous qu'il nous aurait attirés cette nuit dans un piège ?

—Qui sait ?

—J'ai peine à le croire... Je connais bien Georges... Il n'a de force pour agir que lorsqu'il se sent soutenu... Or, en ce moment, il est seul ; je le sais à bout d'énergie, et j'ai la conviction...

Claudia n'acheva pas sa phrase.

Théfer venait de la saisir par le bras.

—Ecoutez, lui dit-il, à voix basse, on marche dans le jardin...

Il tira de sa poche une clef, l'introduisit dans la serrure et la fit tourner deux fois.

Dans la rue, de l'autre côté de la porte ouverte, un groupe d'hommes se dressait devant lui.

—Nous sommes perdus, c'est la police ! s'écria l'ex-agent, qui venait de reconnaître le chef de la sûreté.

Puis, tournant sur lui-même, il bondit vers le fond du jardin, mais à peine avait-il fait quelques pas que six ombres lui barrèrent le passage.

Trois fois de suite, il fit feu et reprit son élan. Mais il trébucha presque aussitôt sur le corps d'un homme abattu par son revolver et tomba.

Il essaya de se relever. Des mains vigoureuses le saisirent, et son ancien subordonné Leblond lui dit d'un ton railleur :

—Ne faites pas le malin, monsieur Théfer !... Nous sommes en force ! Vous êtes pincé !... Portez-le dans la maison, ajouta l'agent, Monsieur le procureur impérial désire causer avec lui...

Deux minutes plus tard Théfer écumant de rage se trouvait de nouveau dans la pièce où les magistrats attendaient, en compagnie de mistress Dick Thorn, désarmée et soigneusement ligottée.

L'infamale créature échangea un regard significatif avec le policier.

—Théfer, dit le procureur impérial à l'ex-inspecteur, vous savez pourquoi vous êtes arrêté ?

—Non, monsieur, je ne le sais pas... répliqua très audacieusement le prisonnier. J'étais ici avec madame pour les motifs qui ne regardent personne... Nous allions nous séparer... Voyant des hommes dans le jardin et croyant à une agression, nous avons pris la fuite... Assaillis de nouveau, je me suis servi de mon revolver pour me défendre.

—Assez de mensonges ! interrompit le magistrat. La justice n'ignore rien de ce qui vous concerne... Elle connaît l'assassinat de Plantade et les crimes commis au plateau de Bagnolot, dans

la maison incendiée par Dubief et Terremonde, vos affidés... Vous êtes arrêté au nom de la loi, ainsi que mistress Dick Thorn, votre complice... Qu'avez-vous à dire ?

—Rien en ce moment... Je répondrai au cours de l'instruction.

—Et vous, madame ? reprit le procureur impérial en s'adressant à Claudia.

—Moi au-si, monsieur, s'écria Claudia, j'attendrai l'instruction pour prouver mon innocence et désigner le vrai coupable... celui qui devrait être ici avec nous, et qui nous a livrés, espérant follement, sans doute, se décharger sur nous des crimes qu'il a commis...

—Vous parlez de Frédéric Bérard ?

—Je parle du misérable qui se cache sous ce nom, mais que je mets au défi de nier en notre présence son identité !... Je parle du duc Georges de la Tour-Vaudieu, sénateur et millionnaire...

—Vous venez de vous livrer, madame, et de dénoncer votre complice, dit le magistrat avec calme : personne ne vous avait trahie...

—Que vais-je apprendre ?... murmura le jeune homme. Ma main tremble et mon cœur se serre. L'enveloppe était coupée par le haut et scollée d'un large cachet de cire rouge intact.

Henry regarda l'empreinte de la cire et tressaillit.

—Les armes de la Tour-Vaudieu sur le manteau d'hermine de la paire !! s'écria-t-il, et cette lettre était adressée au docteur Leroyer, à Brunoy ! !...

La feuille retirée de l'enveloppe contenait ces lignes qu'il lut comme à travers un nuage :

"CECI EST MON TESTAMENT"

"Moi, Sigismond, duc de la Tour-Vaudieu, sain de corps et d'esprit au moment où j'écris ces dispositions dernières, je lègue ma fortune à Pierre-Sigismond-Maximilien de la Tour-Vaudieu, né du mariage célébré à Brunoy, le 30 novembre 1835, entre Esther Derieux et moi, ainsi qu'en font foi les registres de la paroisse.

"Ma bien-aimée femme Esther, duchesse de la Tour-Vaudieu, aura la jouissance totale des revenus de cette fortune jusqu'à la majorité de notre fils.

"Après la majorité de Pierre-Sigismond-Maximilien, la duchesse conservera pendant toute la durée de sa vie la jouissance de la moitié.

"Paris, 23 sept, 1837.

"SIGISMOND DE LA TOUR-VAUDIEU."

Henry fit un geste de désespoir.

—Mon père adoptif connaissait l'existence de ce testament, pensait-il, et il conservait la fortune !... C'est un voleur !

Il déplaça le second papier et le parcourut avec épouvante.

En voici le contenu :

"Je soussigné Claudia Varni, demeurant à Paris rue du Cirque, numéro 16, agissant tant en mon nom personnel qu'en celui de M. le marquis Georges de la Tour-Vaudieu, et par lui autorisée à cet effet, je m'engage à payer au signor Giuseppe Corticelli la somme de dix-huit mille francs, un mois jour pour jour après la mort de M. le duc Sigismond de la Tour-Vaudieu, si cette mort résulte d'un duel avec le signor Giuseppe Corticelli.

"Paris, 21 sept, 1837.

"CLAUDIA VARNI."



Les preuves sont là... répondit Henry en désignant du geste les papiers posés sur son bureau.—(Page 202, col. 1).

Claudia, foudroyée, baissa la tête.

* * *

Quittons la petite maison de la rue Saint-Etienne, retournons à l'hôtel de la rue Saint-Dominique, et rejoignons Henry que nous avons laissé enfermé dans son cabinet et ouvrant le portefeuille trouvé à l'angle de la rue d'Amsterdam et de la rue de Berlin.

Un examen attentif lui prouva qu'une des parois de ce portefeuille, offrant une épaisseur anormale, devait renfermer une cachette.

Sa fiévreuse impatience ne lui permit pas de chercher un ressort presque introuvable et, prenant son canif, il fendit le cuir dans toute sa longueur.

Une enveloppe carrée et une feuille de papier pliée en quatre tombèrent sur le bureau.

Au bas du document, on lisait ces deux mots : POUR ACQUIT, et la signature GUISEPPE CORTICELLI.

—Ce n'est pas seulement un voleur, poursuivit Henry, c'est un assassin... Tout est vrai !... Les millions dont je devais hériter un jour sont ramassés dans des flots de sang !...

Henry cacha dans ses deux mains et pleura longtemps, puis tout à coup il releva la tête et dit presque à voix haute, avec une résolution farouche :

—Et cet infâme m'a donné son nom, comme il devait un jour me donner sa fortune. Pour échapper à tant de honte il ne me reste qu'un asile... la mort... Je suis prêt à mourir, mais je parlerai d'abord à l'homme que j'appelais mon père...

Le jeune avocat prit dans un tiroir un revolver, s'assura qu'il était chargé, et le plaça sur le testament de Sigismond et sur le reçu de Corticelli.